

Paris, le 5 septembre 2024



Service Territoires

Adresse postale :

19 rue d'Anjou

75008 PARIS

Tél. : 01 64 79 30 71

territoires@idf.chambagri.fr

Monsieur Jean-François VIGIER
Hôtel de ville
45 rue Charles de Gaulle
91170 BURES-SUR-YVETTE

N/ Réf. :2024_ST_208_DH_LB **Objet : Modification n°1 du PLU de BURES-SUR-YVETTE**
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de BURES-SUR-YVETTE.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 12 aout 2024.

Cette modification vise au reclassement d' 1 hectare de la zone 2AU stricte (en partie nord) en zone naturelle N et à l'ouverture à l'urbanisation de 0,7 hectare reclassé en secteur de taille et de capacité limitée, afin de sauver le patrimoine de la ville (Château de Montjay et Pavillon des Amours) par le biais d'une opération de création de logements.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Christophe HILLAIRET

✓ Certified by yousign

MAI	NUMERO		5 ^e					
DGS	BURES SUR YVETTE		6 ^e					
1 ^{er}	COURRIER ARRIVÉ LE		7 ^e					
2 ^e	19 SEP. 2024		8 ^e					
3 ^e			Délégué					
4 ^e	ORIGINAL <i>URBA</i>		CAB					
SCO	ST	ENV	PER	SOC	AG	URB	SF	MP
CUL	SPO	JEU	COM	PM	AU	MPE	CTM	